

REPUBLIQUE DU BENIN

-----&&-----

FRATERNITE - JUSTICE - TRAVAIL

-----&&-----

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----&&-----

DECRET N° 2014-026 DU 21 JANVIER 2014

portant nomination et promotion à titre
exceptionnel et civil dans l'Ordre National
du Bénin des nouveaux membres de la Cour
Constitutionnelle.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,**

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu la loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 avril 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n° 2013- 265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice -Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les lettres n°033-C/CC/Pt du 08 octobre 2013 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin, 



DECRETE

Article 1er : sont nommés et promus à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre National du Bénin au grade de Commandeur pour prendre rang de la date de leur réception dans l'Ordre, les nouveaux membres de la Cour Constitutionnelle dont les noms suivent :

- Madame Lamatou MAISSOUMA NASSIROU, Conseiller ;

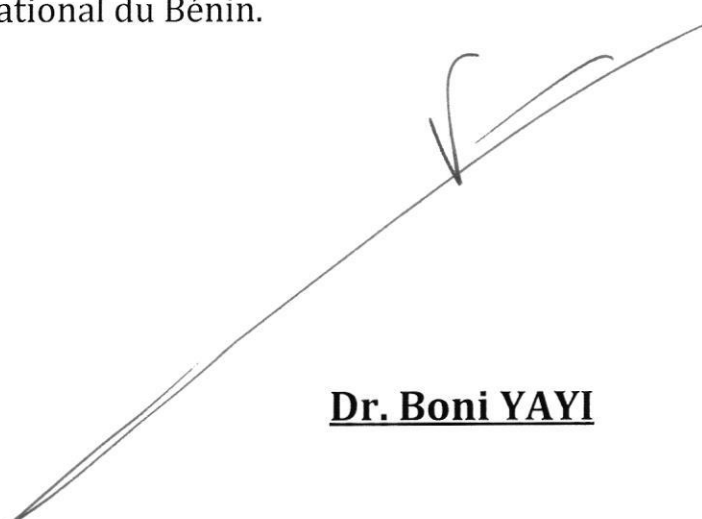
Messieurs :

- Simplicie Comlan DATO, Conseiller ;
- Akibou IBRAHIM GBAGUIDI, Conseiller.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal.

Fait à Cotonou, le 21 janv 2014

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand - Maître de l'Ordre National du Bénin.



Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de
l'Ordre National du Bénin,



Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HCJ 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTRES 27 - GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 12 - DPE - DCC - INSAE3 - IGE - CSM - DCCT 3 - BN - DAN - ONIP 3 - UNB - FASJEP - ENA 3 - JORB 2 - INTERESSES 03.